Après les vœux du président de l'Office, et du directeur général…

un retour à la réalité s'impose…

C'est au tour de la CGT de vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Nos dirigeants nous ont dit à quel point nous sommes, agents de l'Office, au centre de leurs préoccupations. Nos efforts, notre investissement quotidien, notre engagement professionnel ont été encensés. Sur ce plan, ils ont raison, et on ne saurait mieux dire…

On nous a dit que « la réussite dans les délais est l'affaire de tous »… malgré la surcharge de travail dans plusieurs services ou secteurs les résultats sont là… mais jusqu'à quand, jusqu'au « burn out » ? Va-ton écouter les revendications des personnels concernés ?

Le directeur a évoqué l'effort financier de l'Office **dans la prise en charge de la mutuelle et de la prévoyance**. Ce résultat, lié à une revendication de la CGT est indéniable. Mais combien de centaines de milliers d'euros l'office a-t-il économisé sur les bas salaires avec l'allègement Fillon (exonération de charges pour les employeurs) ? Nous ne le savons pas, par contre le Directeur Général reste sourd ou très mal entendant à nos revendications concernant l'augmentation du pouvoir d'achat (voir ci-dessous). Il serait juste que le remboursement versé par l'URSSAF du fait des économies réalisées par l'Office sur les bas salaires revienne au personnel de l'Office pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis 2008.

La CGT a également obtenu pour 2013, **l'augmentation du budget loisirs du Comité d'Entreprise** (1,5 % de la masse salariale contre 1,4 en 2012)… mais d'autres revendications restent d'actualité :

- Augmentation du régime indemnitaire du personnel fonctionnaire : prime IAT : nous avions demandé une augmentation de 2 points d'IAT l'an passé, et nous avons obtenu 1 point en deux fois. Notre revendication d'un point supplémentaire demeure.
- Nous demandons la non prise en compte du jour de carence (voir ci contre).
- Déroulement de carrière du personnel relevant du droit privé.
- Attribution de primes pour le personnel de droit privé : travail dans îlot sensible, supplément familial, de panier …
- La réversion des exonérations des cotisations sociales (allègement Fillion) sur les salaires des agents de l'Office sous la forme d'une prime 13ème mois pour tout le personnel.

Le changement c'est maintenant, suite...

Injuste, inefficace et antisociale, la mesure concernant l'application d'un jour de carence en cas d'arrêt maladie doit être supprimée.

Une rustine a été mise en place, à la demande de la CGT et de la CFTC, permettant aux agents de poser un jour de congé ou de RTT de manière rétroactive pour compenser la perte occasionnée par le jour de carence. Cela dit, cette mesure interne ne peut être considérée que comme étant provisoire.

La Communauté Urbaine de Lille (présidée par Martine Aubry), Nantes et Nantes Métropole (fief de Jean Marc Ayrault) ou encore le Conseil général du Val de Marne ont décidé de ne pas appliquer le jour de carence, et aucune mesure administrative n'est venue sanctionner ces collectivités.

Nous demandons une fois de plus à l'Office de ne pas appliquer cette mesure.

- Nous demandons le respect des accords signés : heures supplémentaires pour les employés d'immeuble ; astreinte une semaine sur deux pour les gardiens.
- Participation de l'employeur aux frais de restauration pour **tout le personnel** : nous demandons toujours l'égalité de traitement et de considération des agents à propos des conditions de restauration. Une même prise en charge des repas pour tous : que l'on ait accès à une cantine collective ou pas ! dans des conditions dignes. En effet même avec la perspective du nouveau restaurant d'entreprise pour le personnel qui travaillera au « nouveau siège », il n'en demeure pas moins que le reste du personnel est oublié, et pourtant aujourd'hui nous déjeunons tous les jours dans des conditions non conformes au code du travail !
- Récemment, un poste de technicien a été supprimé à la délégation de Villetaneuse. Face aux arguments de la CGT, le directeur a repoussé la décision définitive au prochain CE. Nous demandons le maintien du poste.

Les vœux, c'est une tradition que nous respectons tous, mais pour travailler dans de bonnes conditions et accomplir ce qui correspond à notre poste de travail, les mots ne suffisent pas… 2013 année du « burn out » ou année des revendications satisfaites ?

La CGT reste et restera attentive à ce que les logements sociaux ne soient pas vendus …

En effet, une délibération à été soumise et approuvée par le conseil d'administration de l'Office concernant la non vente des logements, avec la précision : « POUR L'ANNEE 2013 »… Faut il entendre que cela pourrait se faire à compter de 2014 ?

Lors des vœux au personnel, Monsieur Troussel, président de l'Office a déclaré que « le nouveau gouvernement inverse la tendance en matière de logement » et indiqué qu'il faut « obliger les villes à construire davantage ». Construire quoi ? Des logements en PLAI (ce qui correspond à 60% des demandeurs) ? Construire avec quoi ? La Foncière logement considère qu'elle n'a plus les moyens de construire. L'Etat ne cesse d'utiliser les fonds du 1% pour d'autres finalités que le logement des salariés (il s'agit d'un véritable pillage, comme pour la sécurité sociale). La loi de finances a retiré 400 millions dans l'enveloppe consacrée au logement… et ce sont les villes qui doivent construire et s'endetter ? De même le gouvernement devrait décider que tout l'encours du livret A soit utilisé par la Caisse des dépôts pour soutenir la construction. Pour la CGT, l'urgence, c'est le réengagement financier de l'Etat dans la construction **d'habitations à loyers modérés** (ne dépassant pas 20% des revenus), c'est l'interdiction de la spéculation sur le logement, le retour à l'aide à la pierre. Le gouvernement va-t-il abroger la loi Boutin ? Le gouvernement va-t-il rétablir le recrutement des fonctionnaires territoriaux dans les Offices ? La réalité, c'est que l'Etat ne veut plus investir dans le logement « social ». Les bailleurs et les villes sont donc contraints de construire des logements rentables, qui rapportent… et ne correspondent pas à la demande sociale. Et pour construire, il faut des fonds… d'où l'évocation de la vente du patrimoine. Alors que veut dire « inverser la tendance » ?

L'année 2013 sera celle de l'Acte III de la décentralisation, qui va marquer une aggravation du désengagement de l'Etat dans tous les domaines. Dans ce cadre, que deviendra la compétence logement du département ? Nous reviendrons sur ces questions. Monsieur Troussel a indiqué qu'il convient d'être « conscient des difficultés et confiant ». Nous sommes conscients des difficultés, et en ce qui nous concerne, nous gagnerons confiance avec une CGT forte, à même de défendre, en toute circonstance, les intérêts matériels et moraux des salariés sur la base des revendications du personnel. **Alors commencez 2013 avec une bonne résolution : adhérez à la CGT.**

Chacun à sa place et silence dans les rangs ?

A la suite des réunions de notation et d'évaluation, il apparait que les méthodes d'encadrement (ou de management pour utiliser le langage à la mode du privé) diffèrent d'un responsable à l'autre. Il faudrait que les formations des évaluateurs permettent d'obtenir une plus grande cohérence.

Quelques exemples recensés par la CGT : dans tel service, un agent qui prend des initiatives sera félicité par son responsable, ailleurs, l'initiative débouche sur un « recadrage » et une prise de bec. Faut-il reconnaître les capacités des agents à s'investir dans leur travail ou imposer le silence dans les rangs ? Quelle est la doctrine de la direction en la matière ?

Encadrer ce n'est pas être cassant avec des agents dans des réunions, c'est refuser toute familiarité et s'assurer en permanence que les agents travaillent dans de bonnes conditions… La très grande majorité des cadres se retrouve dans cette définition, mais nous avons eu vent de dérapages… Nouvelle doctrine de l'Office ou comportement à recadrer ?